



A l'occasion des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022, et afin de glaner les voix du précieux personnel municipal de la Ville de Toulon au Comité Social Territorial pour lequel il va se présenter :

Chevauchant hardiment, le nouveau Chevalier blanc « UNSA » nous informe par mail le 9 novembre dernier de sa structuration au sein de la Mairie de Toulon.

Quelle nouvelle ! Oyez, Oyez braves gens, Damoiselles et Damoiseaux : avec l'UNSA vous serez enfin représentés dignement.....

Puisque, à ses dires, les autres syndicats passeraient leur temps en « batailles d'égo affligeantes et démobilisatrices » !



Un petit effort de mémoire s'impose donc :

Rappelons en effet que le Syndicat UNSA, ou plus justement la « section UNSA Mairie de Toulon » rattachée (on se demande pourquoi) au Syndicat UNSA du Conseil Départemental, est implantée dans notre collectivité depuis 2017. En effet, cette organisation visait déjà sa représentativité pour les élections professionnelles de 2018, mais en vain car dans l'incapacité de présenter des listes de candidats en bonne et due forme.

Rassurons-nous, en 2022 elle se structure enfin et sait maintenant respecter les règles de mixité, puisqu'une liste de candidats pour l'élection au Comité Social Territorial a pu être déposée dans les normes...

Pour autant, Interrogeons-nous ? Depuis 5 ANS, quel travail a été réalisé par la section UNSA pour le personnel municipal ? Sa liberté de parole assumée n'est pas parvenue aux oreilles de grand monde !

Alors, avant de dénigrer sans vergogne des organisations syndicales implantées depuis des décennies au sein de notre collectivité, un peu de modestie que diantre !

Nos organisations représentatives à la Ville de Toulon, fortes de leurs différences, ont depuis tout ce temps toujours démontré qu'elles pouvaient travailler de concert sur les enjeux majeurs du personnel municipal.

C'est grâce à un travail unitaire et des négociations portées en intersyndicale que le maintien de certains acquis et l'obtention de nouveaux droits ont encore pu être obtenus pour 2023.

Alors, Mesdames et Messieurs les donneurs de leçons de l'UNSA, nouveaux pilotes d'une section fantôme, remontez vos manches et travaillez avant de critiquer ceux qui sont aux côtés du personnel municipal de longue date...

Ici, nous ne sommes pas au Conseil Départemental où vous prenez vos ordres, et le personnel municipal sait parfaitement vers qui il pourra se tourner quand il sera en difficulté !

Les agents municipaux ont toujours été libres de choisir leurs représentants, et ils le feront encore cette année en toute connaissance de cause.

A bon entendeur !